



ALSTOM SIF

NON AUX "OPEN SPACE", OUI AU MAINTIEN DES POSTES !

La direction a annoncé la réimplantation des établissements ATIS Saint-Ouen et Meudon dans le nouveau bâtiment C3, l'établissement TGS devant s'installer dans le nouveau bâtiment C1.

Pour ATIS le déménagement est prévu en avril 2009.

La direction a soumis au CE SIF, lors d'une réunion extraordinaire le 10/04/2008, un projet de cloisonnement structurant de l'immeuble C3. **Ce projet prévoit des "espaces de travail 100% open space"** avec des "bulles" pour pouvoir s'isoler, et "pas d'espace de convivialité (café + siège) en étage". Les organisations syndicales CGT, FO, CFDT ont donné un avis négatif sur ce projet, et le CE a voté contre (3 contre, 3 abstentions)

Nous estimons que les "open space" nuiraient à la concentration des collègues sur leur travail, comme l'ont déjà montré diverses études, et se traduiraient donc par une dégradation des conditions de travail.

D'ailleurs, il suffit de consulter la « **fiche pratique de sécurité** » ED23 de l'**Institut National de Recherche et de Sécurité concernant « l'aménagement des bureaux »** pour s'en convaincre. L'institut préconise un espace de 10 m² par personne alors que la direction n'en avoue que 7,5 m². De même, pour un bureau collectif, le maximum requis par l'institut est de 5 personnes et, pire, pour les bureaux paysagers (open space), l'institut préconise de ne pas dépasser 10 personnes alors que la direction nous promet 158 personnes au 1^e étage (6 open spaces), et jusqu'à 187 collègues au 3^e étage (6 open spaces) !!

Il s'agit d'un déménagement au rabais où la santé des salariés est sacrifiée !!

Par ailleurs la direction a annoncé en réunions de "groupes de travail" son intention d'instaurer un système de bureaux partagés dans le temps pour les salariés souvent en déplacement.

Elle a aussi annoncé le transfert de la chambre d'essais CEM et du pot vibrant (moyens d'essais) à Villeurbanne.

Quant au service logistique (intendance, entretien, accueil, standard, courrier, ...), il est à craindre qu'il soit externalisé, même si la direction n'a pas encore donné de réponse précise sur ce sujet.

En ce qui concerne les CE, la direction prévoit des locaux de surface totale égale à 320 m², à comparer aux 700 m² dont disposent actuellement les deux CE. Il serait alors pratiquement impossible d'y caser toutes les activités existantes.

A la place des locaux syndicaux existants, la direction propose des bureaux syndicaux de 2,5m de large ne permettant pas d'y tenir des réunions.

En conséquence, les organisations syndicales CGT, FO, CFDT d'ATIS Saint-Ouen vous appellent à signer la pétition ci-après :

